

l'Ecuellois

Bulletin d'Informations de la Municipalité d'Ecuelles
www.mairie-ecuelles.fr

"Varenes qui rit, Ecuelles qui pleure" telle a été la manchette du *Parisien* du mardi 15 février.

Mais de quoi s'agit-il ?

Le complexe de loisirs (comprenant un cinéma, un bowling, un laser-game, des restaurants et un hôtel) ne se fera pas dans la zone industrielle des Renardières.

Les raisons ?

Comme l'indique toujours dans ses articles le journaliste du *Parisien* "...des pressions politiques sont exercées pour faire pencher la balance..." mais "...c'est surtout l'influence du Député maire [de Montereau] qui semble agacer. C'était un dossier politique. Yves Jégo voulait ses salles. Là il tire un trait sur une centaine d'emplois qui aurait pu voir le jour dans sa circonscription au motif que l'on aurait fait concurrence aux cinémas de Fontainebleau..." dénonce l'aménageur du projet..."

Cette décision qui semble issue de tractations politiques (cf. *Parisien* du 15/02/2005) reste complètement incompréhensible car notre Communauté de communes déjà sinistrée en matière d'emplois, a été particulièrement touchée par "l'hémorragie d'emplois" provoquée par la fermeture de SKF à Thomery.

On attendait mieux en matière de soutien pour l'emploi local !

Quelles sont les conséquences pour Ecuelles et la CCMSL ?

- Plus d'une centaine d'emplois ne sera pas créé ;
- Plusieurs millions d'euros d'investissement et de travaux "envolés" vers nos voisins de Montereau ;
- Annulation de la vente des terrains ;
- Pertes des retombées fiscales sur la CCMSL (taxe professionnelle) et pour Ecuelles, perte de la taxe foncière escomptée qui devait compenser celle perdue avec la démolition des bâtiments du site EDF des Renardières.



On attendait mieux en matière de soutien économique pour notre secteur particulièrement éprouvé !

Un véritable gâchis social et économique comme l'explique Patrick Septiers, Maire de Moret et Président de la CCMSL, dans un communiqué paru dans la République : "...[notre] projet était réalisable à court terme par rapport à un projet possible [NDLR : celui de Varenes] dans quelques années... Il n'a pas été tenu-compte des enjeux financiers et économiques... La non création d'emplois à court terme contre des emplois espérés dans plusieurs années... La perte de 150 000 € de taxe professionnelle pour Moret-Seine et Loing mais aussi pour la collectivité en général..."

Ce qui a le plus surpris c'est "la partialité de la DRAC", ce service de l'Etat censé être neutre dans son jugement, comme l'explique encore P. Septiers ou encore s'interroge t-il : "quels ont été les critères de choix ?..."

Bien des interrogations sans réponse et beaucoup de déception sur cette "ténébreuse affaire".

Mais, une note positive toutefois : le promoteur du bowling, démarché par Montereau pour rejoindre l'hypothétique projet de Varenes, a refusé cette proposition et souhaite maintenir son projet sur Ecuelles.

Affaire à suivre, donc...

Le mot du Maire :

Si en Février, Ecuelles a fait les titres de la presse locale et départementale, nous aurions préféré une issue plus favorable à ce « *remue-méninges* ».

Mais cette fin Février et ce début Mars, c'est aussi pour vos élus la préparation du budget communal. Une fois les commissions réunies, ce sont les Adjointes qui affûtent leurs devis, l'Adjoint aux Finances et la Secrétaire générale mettront les paroles en musique et en dernier lieu, la Commission Finances fera ses arbitrages. Pour ma part, je suis sûr que le résultat sera « mélodieux ». Nous en reparlerons bien évidemment en détail.

En ce début Mars, le plus gros de l'hiver est derrière nous (pas forcément le froid !), les jours s'allongent sensiblement et l'approche du printemps a tendance à nous mettre l'humeur au beau fixe et le cœur à l'ouvrage.

Allons, en fin de compte, en cette fin Février, tout n'est pas négatif !

A Bientôt

Jacques Maréchal



BRAVO CHAMPION !



C'est en ces mots que Julien Valtz, tireur à la STRM, a été unanimement salué par toutes les personnalités présentes pour lui remettre un trophée honorant les sportifs très prometteurs.

Et comme l'a indiqué le Conseiller général Michel BENARD, "les jeux olympiques espérés à Paris en 2012 permettront à Julien de montrer son talent".

Nous nous associons avec plaisir à toutes ces félicitations et nous souhaitons bonne chance à Julien dans sa vie sportive mais aussi pleine réussite dans ses études. Bravo Champion !

Recensement armée (COMMUNIQUE)

Les filles et les garçons de nationalité française doivent se faire recenser à la mairie dans les 3 mois suivant leur 16^{ème} anniversaire

Le recensement est un acte citoyen volontaire qui donne des droits (participation à la journée d'appel de préparation à la défense, inscriptions aux examens et concours soumis à l'autorité de l'Etat dont le permis moto et auto).

Informez-vous au bureau des affaires générales de votre mairie ou au bureau du service national de Paris au 01.44.64.24.06.

CESSEZ-LE-FEU DU 19 MARS 1962

A l'occasion du 43^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, il sera procédé à un dépôt de gerbes au monument aux Morts, le

samedi 19 mars 2005.

Rassemblement devant la mairie à 11h00.

Cette année, la CROIX DE COMBATTANT DE LA GUERRE D'ALGERIE sera remise à deux anciens soldats qui ont combattus en Afrique du Nord.

"BEBE BUS"

Le Conseil Général met à la disposition des familles et des assistances maternelles un prêt gratuit de livres, de cassettes audio et de disques compacts, pour les enfants de moins de 3 ans.

Vous retrouverez le "Bébé bus", le mardi 15 mars de 13h30 à 14h30, rue de Ravanne, sur le parking.

Bienvenue aux nouveaux Ecuellois

<p>Vous venez de vous installer à Ecuelles au cours de l'année 2004. Alors, remplissez sans attendre ce coupon et faites le parvenir à la mairie afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants qui aura lieu le 1^{er} mai 2005. A cette occasion, le Maire et le Conseil municipal seront heureux de vous présenter la commune et de</p>	Mme, Mlle, M
	Adresse :
	77250 ECUELLES
	Tél.: (facultatif)



Attention ! Circulation difficile vers Moret

L'accès à la circulation automobile de l'Avenue de Sens vers Moret sera fermé les 01, 02 et 03 mars ; ceci est dû aux travaux de mise en conformité du carrefour. Une déviation sera mise en place durant cette période de gêne momentanée nécessaire pour refaire le tapis d'enrobé de la chaussée

Un Arrêté municipal régleme la circulation pendant cette période.

COMITE DES FETES

SUPER LOTO DE LA SAINT VALENTIN DU 12 FEVRIER.



160 personnes, dont 40 enfants, ont participé à ce super loto, renouant ainsi avec les traditions.

L'ambiance fut chaleureuse, les lots appréciés (places kayak offertes par l'ADSCE, lecteurs DVD-DIVX, home-cinéma, centrale vapeur,

appareil photo numérique, télévision, micro-ondes, location à la montagne..) ainsi que la loterie qui a permis de gagner un repas romantique pour 2 personnes au restaurant « la Palette ».



La partie gratuite réservée aux enfants les a réjouis ; le gagnant a emporté un superbe VTT.

Pour cette première grande manifestation organisée par le "tout-nouveau" Comité des Fêtes, la réussite fut totale grâce à l'investissement de ses membres, de celui de leur conjoint et à l'aide de l'équipe du Canoë-kayak.

Encouragé par ce succès, le Comité des fêtes prépare déjà d'autres manifestations et compte sur la chaleureuse participation et le soutien des écuellois.

Encore toute nos félicitations et bonne chance pour la suite.

Prochaine manifestation annoncée : une soirée festive en avril.

UNITE D' ACTIONS SOCIALES (COMMUNIQUE)

MISSION DE SANTE

Dans le cadre de ses missions de Santé, l'Union d'Action Sociale de Montereau (Conseil Général) vous propose dans ses locaux de Champagne sur Seine, Place de l'Hotel de ville :

- des consultations de Planification (suivi de grossesse, contraception, écoute et conseils sur tout ce qui se rapporte à la sexualité et la vie de couple) avec Mmes Charrieau (Conseillère conjugale et familiale), Delagneau (Sage femme), Le Saux (infirmière) et Poncet Dumaire (médecin) tous les lundis et mercredis matin et le 1^{er} mercredi après midi,
- des vaccinations ; un dépistage des IST (infections sexuellement transmissibles) du VIH et des Hépatites avec Mme Le Saux et Poncet Dumaire, tous les lundis matin et le 1^{er} mercredi après midi,
- des consultations pour les enfants de moins de 6 ans avec le Dr Lienart (pédiatre), tous les lundis après midi,
- des permanences pesée pour les nourrissons avec des puéricultrices, Mme Lamotte et Ponsot Bevand, tous les lundis après midi,
- une halte jeux pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents, avec Mme Talbourdet (éducatrice de jeunes enfants), les 1^{er} et 3^{ème} vendredis matin.

Pour tout renseignement ou pour prendre rendez vous , tél. : 01 60 57 22 38

ACTION SOCIALE

Mme TORRES, assistante sociale effectue une permanence, à la maison communale, au Rond point de Charmois, à Ecuelles.

Permanences en mars : lundi 7 mars de 14h à 17h ; lundi 21 mars de 14h à 17h

Des rendez-vous et visites à domicile sont possibles en dehors des permanences, à la demande des usagers. Pour tout renseignement ou pour prendre rendez vous , tél. : 01 60 57 22 33

TOUS CES SERVICES GRATUITS SONT OFFERTS PAR LE CONSEIL GENERAL DE SEINE ET MARNE

ASSURANCE MALADIE - SECURITE SOCIALE - CAISSE PRIMAIRE DE SEINE ET MARNE. (Communiqué).



DELIVRANCE DE MEDICAMENTS PENDANT UN SEJOUR A L'ETRANGER.

(Département d'Outre Mer non compris)

Conformément aux dispositions de l'article R 5148 bis du Code de la Santé Publique, le pharmacien ne peut

délivrer une quantité de médicaments pour un traitement supérieur à 4 semaines ou 30 jours selon le conditionnement.

Pour toute demande de dérogation à cette règle, et avant votre départ à l'étranger (hormis les Départements d'Outre Mer), vous devez :

- Solliciter un accord individuel préalable auprès de votre centre de traitement habituel, qui le transmettra au Service Médical,

- Présenter à votre pharmacien, dès réception, l'avis médical comportant acceptation de la dérogation.

DATES A RETENIR

ECOLES : Samedis libérés, les 12 et 26 mars

ANCIENS COMBATTANTS : Commémoration du cessez le feu : samedi 19 mars à 11h (voir article)

BALAYAGE MECANISE

Les prochains passages du balayage mécanisé des rues auront lieu :

- le mardi 8 mars pour les rues du Bourg et des résidences de Ravanne et des Aulnes,
- le mardi 22 mars pour les rues du Bourg et du Faubourg.

Vous êtes invités, pour ceux qui le peuvent, à ne pas laisser vos véhicules stationner sur la chaussée à partir de la veille au soir.

ENLEVEMENT "ENCOMBRANTS" (1m³ par foyer)

Vendredi 18 mars

Les encombrants doivent être déposés la veille du jour de l'enlèvement et ne doivent pas rester sur le trottoir s'ils n'ont pas été ramassés.

Prochain passage : vendredi 22 avril

DECHETS TOXIQUES (2 collectes par mois)

Samedis 5 et 26 mars

rue Georges Villette, parking face à la salle J. Mermoz de 16h00 à 18h30.

Prochaines collectes : Samedis 2 et 23 avril

Attention : dès que la déchetterie sera opérationnelle ce service n'existera plus sur la commune

CAMPAGNE DE DERATISATION

La société chargée de la dératisation sur la commune nous annonce son passage le mardi 1^{er} mars.

Ces traitements sont absolument gratuits et les personnes qui souhaitent le passage du technicien à leur domicile sont priées de se faire connaître en mairie.

Nous comptons sur votre coopération pour que cette campagne soit efficace.

Prochain passage : lundi 3 octobre

SERVICES MUNICIPAUX

Téléphone Mairie : 01 60 70 55 04

E-mail : mairie-ecuelles@wanadoo.fr

ACCUEIL TELEPHONIQUE :

Lundi :	de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Mardi au Jeudi :	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Vendredi :	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Samedi :	de 10h00 à 12h00

ACCUEIL AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

Lundi au Jeudi :	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
Vendredi :	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
Samedi :	de 10h00 à 12h00 pour l'état civil.

URBANISME :

Lundi, Mercredi :	Sur rendez-vous
Mardi, Jeudi :	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
Vendredi :	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00.

AFFAIRES SCOLAIRES :

Lundi, Mercredi :	Sur rendez-vous
Mardi, Jeudi :	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
Vendredi :	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

AIDE SOCIALE (CCAS) :

Lundi au Jeudi	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
Vendredi :	Sur rendez-vous

PERMANENCES DU SAMEDI :

Le samedi matin, la mairie est ouverte exclusivement pour les actes d'Etat Civil. Un adjoint au maire est toujours présent pour d'éventuelles prise de rendez-vous:

5 mars	Jacky Thion
12 mars	Alain Girault
19 mars	Serge Dumant
26 mars	Jacky Thion

CLSH : Passage de relais...

Après avoir durant 22 années assuré le CLSH, l'ADSCE a "passé le relais" à la municipalité qui assurera dorénavant cette prestation durant les petites vacances scolaires d'hiver et de printemps ainsi que durant le mois de juillet.

Ce service rendu aux familles sera étendu aux mercredis durant la période scolaire.

La tranche d'âge sera augmentée car les enfants seront reçus dès l'âge de 3 ans.

Pour tout renseignement s'adresser en mairie

L'ADSCE continuera par ailleurs à assurer ses stages multisports ainsi que les nombreuses autres activités culturelles et sportives qu'elle a en charge.

Un grand merci et une grande reconnaissance à toutes les personnes qui ont œuvré pour le plus grand plaisir de tous les enfants durant toutes ces années.